



ADM

Services et propreté

Notre charte RSE

Notre entreprise s'engage à intégrer les principes de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) dans toutes ses activités. Nous croyons fermement qu'une entreprise doit être au service de la société et de l'environnement tout en assurant la satisfaction et le bien-être de ses clients et de ses employés. Cette charte RSE reflète notre volonté de contribuer positivement à ADM d'apporter du réconfort et du soutien à ceux qui en ont besoin, et de garantir un service de qualité à nos bénéficiaires, tout en respectant nos valeurs humaines fondamentales.

1. Engagement envers les Clients

- **Qualité de Service** : Fournir des services de haute qualité, personnalisés et adaptés aux besoins de chaque client, avec une attention particulière à leur bien-être et leur confort.
- **Respect et Dignité** : Traiter chaque client avec respect, dignité et empathie, en reconnaissant leur valeur et leur unicité.
- **Sécurité et Confiance** : Assurer un environnement sûr et sécurisé pour nos clients, tout en bâtissant une relation de confiance et de proximité.

2. Engagement envers les Employés

- **Bien-être et Conditions de Travail** : Offrir un environnement de travail sain, sécurisé et respectueux des droits des employés, en valorisant leur contribution et en veillant à leur épanouissement personnel et professionnel.
- **Formation et Développement** : Proposer des formations continues et des opportunités de développement professionnel pour permettre à chaque employé de réaliser son plein potentiel.
- **Diversité et Inclusion** : Promouvoir la diversité et l'inclusion au sein de notre équipe, en respectant et en célébrant toutes les formes de diversité, et en créant un environnement où chacun se sent valorisé et respecté.

3. Engagement Environnemental

- **Réduction de l'Empreinte Carbone** : Mettre en place des pratiques visant à réduire notre empreinte carbone, comme l'utilisation de véhicules écologiques pour les déplacements professionnels et l'adoption de solutions énergétiques durables.
- **Gestion des Déchets** : Adopter une politique de gestion des déchets visant à minimiser et à recycler les déchets produits, et à sensibiliser tous nos collaborateurs et clients à ces pratiques.
- **Sensibilisation et Éducation** : Sensibiliser les employés et les clients aux bonnes pratiques environnementales et les encourager à adopter des comportements écoresponsables.

4. Engagement Sociétal

- **Responsabilité Locale** : Participer activement au développement des communautés locales par des partenariats, des actions bénévoles et des initiatives de soutien.
- **Transparence et Dialogue** : Maintenir une communication transparente avec toutes les parties prenantes, y compris les clients, les employés et les partenaires, et favoriser un dialogue ouvert et constructif.
- **Éthique et Intégrité** : Adopter une conduite éthique et intègre dans toutes nos relations professionnelles, en agissant toujours avec honnêteté et responsabilité.

5. Engagement Économique

- **Satisfaction des Clients** : Garantir la satisfaction de nos clients par un service fiable, chaleureux et de haute qualité.
- **Innovation et Adaptabilité** : Encourager l'innovation et l'amélioration continue de nos services pour répondre aux attentes changeantes des clients et anticiper leurs besoins futurs.
- **Soutien aux PME, associations et à l'Économie Locale** : Favoriser les partenariats avec des petites et moyennes entreprises locales pour soutenir l'économie locale et créer un tissu économique solidaire et dynamique.

Tél.: 04.42.77.26.91
adm-adomicile.fr

N°siret : 42869359200027 – APE :8810A